|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C23/17-F** |
| **9 juin 2023** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale | |
| JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION | |
| **Objet**  Le présent document donne des informations sur la célébration de l'édition de 2023 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (WTISD-23) ainsi que sur le processus de sélection du thème de l'édition de 2024 (WTISD-24).  **Suite à donner par le Conseil**  Le Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport et **à se prononcer** sur le thème de l'édition de 2024 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (WTISD-24).  **Lien(s) pertinent(s) avec le plan stratégique**  Sans objet.  **Incidences financières**  Aucune.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Références**  *Résolution* [*60/252*](https://www.itu.int/en/wtisd/Pages/res60-252.aspx) *de l'Assemblée générale des Nations Unies; Résolutions* [*30*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-030-F.pdf) *(Rév. Bucarest, 2022) et* [*68*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-068-F.pdf) *(Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires* | |

# 1 Édition de 2023 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

1.1 La Journée mondiale des télécommunications est célébrée chaque année le 17 mai depuis 1969, marquant la création de l'UIT et la signature de la première Convention télégraphique internationale en 1865. Elle a été officiellement instituée par la Conférence de plénipotentiaires tenue à Malaga-Torremolinos en 1973. En reconnaissance du rôle que joue l'UIT en tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans les TIC, le Sommet mondial sur la société de l'information, réuni à Tunis en novembre 2005, a appelé l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer le 17 mai Journée mondiale de la société de l'information (voir le paragraphe 121 de l'[Agenda de Tunis](https://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1.html)).

1.2 Le 27 mars 2006, l'Assemblée générale a adopté la [Résolution 60/252](https://www.itu.int/en/wtisd/Pages/res60-252.aspx), proclamant le 17 mai *Journée mondiale de la société de l'information*, le but étant d'attirer l'attention du monde entier sur les avantages considérables que la révolution numérique des TIC peut lui offrir. Cette même année, la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (Antalya, 2006) s'est félicitée de la décision de l'Assemblée générale et a modifié la [Résolution 68](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-068-F.pdf), afin d'inviter le Conseil de l'UIT à adopter un thème particulier pour chaque *Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information* (WTISD).

1.3 L'édition de 2023 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information avait pour thème "Donner des moyens d'action aux pays les moins avancés grâce aux technologies de l'information et de la communication" et visait à sensibiliser au rôle important que jouent les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour relever les défis liés au développement des PMA, à présenter les principales activités menées par le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT afin d'aider les PMA grâce aux technologies numériques, et à positionner l'initiative Partner2Connect (P2C), les engagements pris au titre de l'initiative et les entités qui en sont à l'origine en tant que plate-forme permettant de réunir les engagements pris en vue de promouvoir une connectivité universelle et une transformation numérique durable dans les PMA et d'en assurer le suivi.

1.4 À l'occasion de la manifestation du 17 mai à Genève, l'UIT a encouragé ses membres et ses partenaires à soutenir la campagne lancée en février 2022 au titre de l'initiative Partner2Connect, dans le but de mobiliser un financement direct ou d'autres contributions afin de parvenir à une connectivité universelle efficace et à une transformation numérique durable pour tous. Sur les 30 milliards USD déjà engagés, l'initiative Partner2Connect a identifié des engagements d'un montant de 12 milliards USD visant à connecter le plus rapidement possible les PMA. L'UIT a donc lancé un appel au niveau mondial visant à porter à 100 milliards USD, d'ici à 2026, le montant des engagements en faveur du développement du numérique dans le monde, qui s'établit actuellement à 30 milliards USD.

1.5 Toutes les informations concernant l'édition de 2023 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information sont disponibles sur le site web de la WTISD-23, à l'adresse: [www.itu.int/wtisd](https://www.itu.int/wtisd/en/#/fr) (disponible dans les six langues officielles).

# 2 Édition de 2024 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

1.6 Lors de la réunion d'information virtuelle thématique à l'intention des Conseillers, qui s'est tenue le 31 mai 2023, ces derniers ont été invités à participer activement au choix du thème de l'édition de 2024 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information en soumettant leurs propositions au secrétariat de l'UIT ([strategy@itu.int](mailto:strategy@itu.int)) avant le 20 juin 2023 (les précédents thèmes retenus sont accessibles à l'adresse [https://www.itu.int/en/history/Pages/WTISDEventsCollection.aspx](https://www.itu.int/fr/history/Pages/WTISDEventsCollection.aspx)).

1.7 Sur la base des propositions reçues, les Conseillers choisiront un ou plusieurs thèmes, qui seront soumis à l'examen du Conseil à sa session de 2023. Le projet de Résolution soumis pour approbation est reproduit en annexe au présent rapport.

Proposition

Le Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport et à **approuver** la Résolution reproduite en annexe.

ANNEXE

PROJET DE RÉSOLUTION [….]

Édition de 2024 de la Journée mondiale des télécommunications  
et de la société de l'information

Le Conseil,

considérant

la Résolution 68 (Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires, qui invite le Conseil à adopter, pour chaque Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, un thème particulier sur les principaux problèmes que pose l'évolution de l'environnement des télécommunications/TIC aux pays développés et aux pays en développement,

rappelant

la Résolution 60/252 de l'Assemblée générale des Nations Unies, par laquelle il a été décidé de faire du 17 mai la Journée mondiale de la société de l'information afin de contribuer à sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'Internet et des technologies de l'information et des communications dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux façons de réduire la fracture numérique,

tenant compte

des propositions soumises par les États Membres en ce qui concerne les thèmes éventuels pour l'édition de 2024 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information,

reconnaissant

que l'édition de 2024 [informations spécifiques concernant le thème à ajouter],

décide

que le thème retenu pour l'édition de 2024 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information sera [thème à ajouter].

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_